



Décision n° 2023/71

**Portant fixation des tarifs du Centre O2S
Sport Santé Bien Être – Offre généraliste**

(Abroge et remplace la décision n°2023/59)

Le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°20200716-7 du 16 juillet 2020 relative aux délégations données par le Conseil Communautaire au Président,

Vu la décision n°2020/55 portant création d'une régie de recettes Centre O2S sport santé bien être (acte constitutif),

Vu la décision n°2023/59 abrogeant et remplaçant la décision 2021/44 portant fixation des tarifs du Centre O2S Sport Santé Bien Être,

Considérant que pour permettre le bon fonctionnement du Centre O2S sport santé bien être, il convient de fixer les tarifs des activités et des ventes de marchandises qui peuvent être exercées dans ce centre.

Considérant l'ajout de tarifs pour les produits de vente.

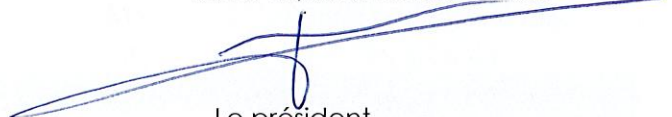
DECIDE

Article 1^{er} : De fixer, pour le Centre O2S Sport Santé Bien Être, les tarifs pour l'offre généraliste et les produits de vente selon les grilles ci-annexées.

Article 3 : D'abroger la décision n°2023/59 portant fixation des tarifs du Centre O2S Sport Santé Bien Être.

Article 3 : La présente décision sera transmise au Préfet et transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Communautaire.

Fait à Eu, le 23 octobre 2023



Le président,
Eddie Facque

Envoyé en Sous-Préfecture le :
Affiché le :
Acte certifié exécutoire à Eu,
Le
Le Président,

Tarifs offre généraliste O2S :

	TARIFS CCVS	TARIFS HORS CCVS
	PRIX (ttc)	PRIX (ttc)
1 séance classique (accès à tous les cours dispensés sur l'abonnement classique)	11	14
1 séance avantage (accès à tous les cours dispensés sur l'abonnement avantage)	15	18
1 séance bébés nageurs	11	14
10 séances bébés nageurs	94	112
1 séance jardin aquatique	11	14
10 séances jardin aquatique	94	112
10 séances classique	94	112
10 séances avantage	128	153
10 séances aquaphobie	94	112
10 séances sport sante	94	112
Gourde	8	8
Cadenas	8	8
Boisson chaude	1	1
Carte d'accès	10	10
Pass une journée	25	30
Frais de dossier pour abonnement annuel, trimestriel et mensuel	20	20
<i>abonnement plateau cardio (APC)</i>		
1 mois (APC)	35	42
3 mois (APC)	100	120
12 mois (APC)	348	418
mensualité	29	35
1 mois (APC) -25ans	28	x
3 mois (APC) -25 ans	80	x
12 mois (APC) -25 ans	278	x
mensualité	23	x
<i>abonnement classique (AC)</i>		
1 mois (AC)	54	65
3 mois (AC)	155	186
12 mois (AC)	540	648
mensualité	45	54
1 mois (AC) -25ans	43	x
3 mois (AC) -25 ans	124	x
12 mois (AC) -25 ans	432	x
mensualité	36	x

mensualité	36	x
<i>abonnement avantage (AA)</i>		
1 mois (AA)	66	80
3 mois (AA)	190	228
12 mois (AA)	660	792
mensualité	55	66
1 mois (AA) -25ans	53	x
3 mois (AA) -25 ans	152	x
12 mois (AA) -25 ans	528	x
mensualité	44	x
<i>abonnement midi (AM)</i>		
1 mois (AM)	24	29
3 mois (AM)	69	83
12 mois (AM)	240	288
mensualité	20	24
1 mois (AM) -25ans	19	x
3 mois (AM) -25 ans	55	x
12 mois (AM) -25 ans	192	x
mensualité	16	x

Offre spéciale rentrée septembre 2023 : frais de dossier offert et 1 mois offert (non prélèvement du 12^{ème} mois) pour tout nouvel abonnement de 12 mois souscrit entre le 1^{er} et 30 septembre 2023